Je songe notamment à ce qui s'est produit en 1976; j'avais appris qu'un titre honorifique allait être donné à un très éminent Canadien, le très honorable M. Diefenbaker. Je n'avais pas le pouvoir de faire de recommandation à ce sujet. Je suis certain que M. Diefenbaker n'a pas fait de recommandation non plus lorsqu'il était premier ministre. Par conséquent, il existe de nombreux précédents. Je crois que, sur le plan constitutionnel, on considère que la décoration est attribuée par la reine du Canada et que, par conséquent, il ne s'agit pas d'une décoration accordée par une puissance étrangère.

# L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE MODE DE PAIEMENT APPLICABLE AUX PERSONNES ÂGÉES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les contribuables sont tenus d'acquitter périodiquement leurs impôts au cours de l'année. Dans une lettre datée du 15 novembre 1982, le ministre du Revenu national m'a fourni les précisions suivantes:

Si l'impôt n'est pas retenu à la source pour les trois quarts au moins du revenu d'un particulier, comme c'est le cas, notamment, des travailleurs autonomes et d'un grand nombre de retraités, ce contribuable doit payer un impôt estimatif réparti en quatre versements trimestriels égaux.

Le ministre voudrait-il étudier la possibilité d'exempter de cette obligation les personnes âgées ainsi que les retraités dont la pension suffit à peine à subvenir à leurs besoins?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, si ces personnes âgées ont peine à s'en tirer avec leur pension, comme l'affirme le député, elles n'auront aucun impôt à payer, car notre régime fiscal est très généreux envers les personnes âgées. Mais je vais me renseigner davantage. J'étudierai attentivement la question du député et je communiquerai à ce propos avec le ministre du Revenu national.

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE PROJET DE FERMER LES GUICHETS LE SAMEDI

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des Postes. Comme ce dernier est absent, je vais m'adresser au secrétaire parlementaire qui est certainement au courant de la situation. J'ai appris que, dans de nombreux districts postaux en Ontario, on envisage sérieusement la possibilité de fermer les guichets des succursales postales le samedi. Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire si le ministre est au courant de cette affaire, s'il a été consulté à son sujet et s'il approuve cette réduction des services?

M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je crois être en mesure d'affirmer, au nom du ministre, que ce

### Questions orales

dernier est au courant de la fermeture de ces succursales postales. La décision en a été prise dans le but, je crois, de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité. Le ministre étudie également les diverses instances qui lui ont été présentées à ce propos.

# LE RENVOI DE LA QUESTION À UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, je rappellerai au secrétaire parlementaire que la fermeture des guichets des bureaux de poste le samedi nous préoccupe. Le secrétaire parlementaire n'ignore pas, j'en suis sûr, que les habitants des localités rurales comptent beaucoup sur l'ouverture des guichets, le samedi. C'est ce jour-là qu'ils vont chercher leur courrier recommandé et leurs colis. En cette période de marasme économique, de nombreuses personnes travaillent dans d'autres localités et n'ont que le samedi pour aller chercher leurs colis et leur courrier. La société de la Couronne n'a pas été formée pour offrir un service moindre à un tarif supérieur. Le secrétaire parlementaire peut-il nous assurer qu'il exhortera le ministre à soumettre la question à un comité spécial de la Chambre avant de réduire ce service ou n'importe quel autre.

M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il faut faire une distinction entre la distribution rurale la samedi et la question que soulève le député, celle du courrier que l'on va chercher aux guichets. Je vais prendre note de ses instances. Le ministre sera prêt, j'en suis sûr, à examiner tous les problèmes qui peuvent résulter des efforts déployés en vue d'améliorer l'efficacité des Postes et de réduire leurs dépenses.

# L'ÉCONOMIE

#### LA DIMINUTION DE LA PRODUCTIVITÉ

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, j'ai une question à l'intention du premier ministre. Je me réjouis de le voir de retour et je tiens à lui dire que mon sparring-partner m'a manqué la semaine dernière.

Comme le déficit de la balance commerciale du Canada au chapitre des produits finis, c'est-à-dire le secteur créateur d'emplois, est passé de 4.9 milliards en 1972 à plus de 21 milliards l'an dernier, et comme au cours de ces dix années la productivité du Canada n'a pas cessé de diminuer au point de tomber, et de loin, au dernier rang parmi les 16 pays membres de l'OCDE, le premier ministre décrira-t-il à la Chambre quelles nouvelles mesures il compte présenter avec son gouvernement pour remédier à cette situation alarmante?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a posé tant de fois cette question, et exactement dans les mêmes termes, qu'il devrait continuer à boxer à vide et ne pas se préoccuper de son sparring-partner.